



BASSALER (CASSINI), BASSALER.

Le village se nommait autrefois Batzalern, valmont en forme occitane.

LA PEIROUSSIE (CASSINI), LA PÉRUSSIE.

• À Bassaler, en 1901, 12 maisons abritaient 12 ménages soit un total de 60 personnes. Le nombre avait augmenté dans les années 60. Le village compte actuellement 17 habitants.

Autrefois, le village de Bassaler était entouré de « chabaniers » (la chabanne, cabane), ces habitants qui vivotaient en travaillant pour d'autres propriétaires importants (hameau de Bach pour certains), vivaient dans un logis très modeste et n'avaient d'autres richesses qu'un lopin de terre avec une vache ou une brebis.

Le petit patrimoine :

- 1 puits communal,
- 2 puits et 1 four privés.

Le petit patrimoine disparu :

- 2 fours privés,
- 1 bac-réservoir, qui servait pour laver le linge; construit en pierre, il se situait en contrebas du puits communal, de l'autre côté de la route.

• À La Péruissie, en 1901, 6 maisons abritaient 6 ménages soit un total de 46 personnes. Le village compte actuellement 6 habitants

Le petit patrimoine :

- 1 four communal, une fontaine et un bac d'usage commun ;
- 1 pressoir à huile de noix, 1 séchoir à châtaignes ;
- une croix, à l'origine en fer, elle a été refaite en bois et fixée sur son socle en granit. Malheureusement, à ce jour, cette croix n'existe plus.

Le petit patrimoine disparu :

- 1 four privé et 1 séchoir à châtaignes ;
- une maison de maître, détruite en 2001, qui possédait, dit-on, un souterrain partant de sa cave. Il correspondait avec un puits mis en évidence lors de l'aménagement de la route qui traverse le village : la route s'est affaissée à l'emplacement du souterrain près du puits communal. Ce souterrain aurait une sortie au lieu-dit « les Espargis ».

COUP DE CŒUR...

Le puits de Bassaler.





Édifice remarquable

- À la Pérussie, une belle grange-étale datable du 19^e s. possédant une toiture en ardoises de Corrèze taillées en ogive avec pans à **croupettes** sur les petits côtés de la toiture. Un angle de la grange s'est récemment effondré et des briques ont été découvertes : elles ne proviennent pas de Naves.

Histoire locale

Le soldat allemand tué à Bassaler (*souvenirs de M. André Bouilhac, du 10 juin 1944*).

«La colonne de la 2^e division SS Das Reich repartait sur Limoges après le massacre de Tulle [9 juin 1944]. Un soldat allemand en moto, suite à une panne, a perdu son groupe. Il s'est égaré et est arrivé au village de Bassaler, où il y avait de jeunes maquisards : ils l'ont tué près de la fontaine. Les habitants ont averti le maire (Clément Péliissier) qui, accompagné de l'instituteur, M. Serre, est allé courageusement à la Kommandantur à Tulle. Ils craignaient des représailles envers le village, mais le chef allemand leur a dit « Si vous faites des funérailles pour ce soldat, il ne se passera rien ». Le soldat a été enterré au cimetière de Naves, son casque est resté longtemps sur sa tombe. Les enfants du village [dont André Bouilhac, notre narrateur], sur ordre du maire, sont allés cueillir des marguerites pour fleurir sa tombe. La famille du soldat a récupéré le corps 20 ans après ».



Famille célèbre à la Pérussie

Les Chirac, « Maîtres-Imprimeurs du Roy » : cette ancienne famille de libraires tullistes, connue dès le 17^e, possédait un atelier d'imprimerie à Tulle (1700-1750), dont Pierre fut le seul Maître-Imprimeur royal du Bas-Limousin (1750). C'est Pierre Chirac (ou son père, Michel), qui acquit au 18^e s. des seigneuries sur Naves, dont celle de La Pérussie. Le dernier représentant de ces Maîtres-Imprimeurs est Raymond Chirac, qui vendit l'atelier à l'imprimeur Drappeau. Le fils de Raymond Chirac, Léon, épousa en 1854 Marie Hugo, fille du général Louis Hugo, oncle de Victor Hugo ; le général Hugo fut maire de Tulle en 1848, son fils Léopold fut maire de Chameyrat où se trouve la tombe des Hugo corréziens.



ANECDOTE : Le cochon des Coustaux de Bassaler : le propriétaire du cochon, habitant aux Coustaux, voulait faire poser un anneau pour l'empêcher de **mouger**. Après la pose, celui qui s'en chargeait se mit à cracher sur le groin, car c'était une habitude, un rituel, pour aseptiser la plaie et empêcher l'infection. Mais le propriétaire, pensant qu'on lui jetait un sort, n'a pas du tout apprécié. Il lui a dit, mécontent : « J'ai pas assez d'ennuis comme ça, il faut que tu m'en rajoutes d'autres ! »